

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 33
le 19 septembre 1984

Le Parti conservateur remporte une victoire sans précédent	1
Politique d'immigration qui facilite la réunion des familles	3
Ligne de crédit renouvelée avec le Cameroun	3
Le troc dans l'industrie de l'aluminium	3
Angioplastie par laser et fibre optique	4
Un nouvel appareil pour le traitement du diabète	4
Radarsat : un satellite à micro-ondes	5
Programme de télécommunications mobiles par satellite	5
Le pigeonneau, mets de luxe	6
Course sur le marché mondial	6
La chronique des arts	7
Musée des sciences de l'espace à Edmonton	8
Nouvelles brèves	8

Le Parti conservateur remporte une victoire sans précédent

Le Parti conservateur a remporté, lors des élections fédérales du 4 septembre 1984, une éclatante victoire au détriment du Parti libéral qui a régné sur la politique canadienne pendant 20 ans presque sans interruption. M. Brian Mulroney, chef du Parti conservateur, est donc appelé à devenir le nouveau premier ministre du Canada.

Les 16,5 millions d'électeurs canadiens ont élu 211 députés qui viennent de toutes les régions, de toutes les provinces du pays sans exception.

Le Parti libéral, qui lors de l'élection de 1980 avait fait élire 147 députés, est réduit presque à l'état de tiers parti en totalisant 40 sièges obtenus de justesse. L'élection du chef du Parti libéral et du premier ministre intérimaire John Turner, dans sa circonscription de Vancouver-Quadra, a été longtemps incertaine, mais il l'a finalement remportée.

Les libéraux ont perdu des sièges par dizaines, que ce soit dans les Maritimes, le Québec ou l'Ontario. Dans l'Ouest, où M. Turner s'était fait un défi personnel de faire une percée, la polarisation conservateurs-néo-démocrates s'est maintenue sans faille.

Le Nouveau Parti démocratique a obtenu une part moins élevée du vote populaire, mais un nombre presque aussi élevé de députés que le Parti libéral, soit 30 sièges. Pour le parti d'Ed Broadbent, la remontée est spectaculaire puisque le 9 juillet on ne lui accordait que 9,5 % des intentions de vote et l'élection de 12 députés seulement. En 1980, ce parti avait fait élire 32 députés.

Tout a commencé dans l'Est

Le raz-de-marée conservateur a pris naissance dans les Maritimes où les conservateurs détiennent maintenant 25 des 32 sièges, soit 12 de plus qu'en 1980. Les libéraux n'en ont plus que sept.

Le Nouveau-Brunswick est devenu conservateur à une exception près en obtenant 9 sièges sur 10. Le revirement est spectaculaire puisque les Acadiens avaient toujours refusé les appels des conservateurs.



Brian Mulroney s'est présenté en triomphateur, en compagnie de son épouse, Mila, devant une foule de partisans rassemblés au centre sportif de Baie-Comeau, dès que fut confirmée la victoire des conservateurs.

Le Québec a voté de façon encore plus spectaculaire. Les conservateurs y détenaient un seul siège. Ils en ont maintenant 58. C'est plus que lors de la vague conservatrice de 1958 alors que 50 députés conservateurs avaient été élus avec l'aide de l'Union nationale.

Les libéraux, qui ne conservent plus que 17 sièges, ont subi de lourdes pertes.

En Ontario, les 52 sièges libéraux de 1980 ont aussi fondu comme neige au soleil. Ce parti ne détient plus maintenant que 14 sièges. Plusieurs ministres ont également été défaits.

Dans cette province, les conservateurs, qui ont maintenant 67 sièges au lieu de 38, ont fait des gains importants à Toronto, dans l'est de la province, à Ottawa, toujours en Ontario, et dans le sud-ouest de l'Ontario.

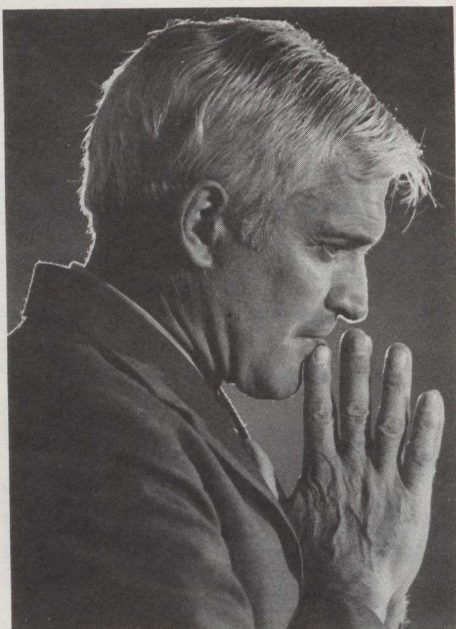
Les gains du NPD ont été surprenants.

Lynn Ball, The Citizen



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Malgré la défaite de son parti à travers le Canada, le chef libéral, John Turner, a célébré une victoire personnelle dans sa circonscription de Vancouver-Quadra.

Non seulement ont-ils conservé leurs six sièges, mais ils en ont acquis d'autres dans différents comtés. Le NPD possède maintenant 13 sièges en Ontario.

Dans les trois provinces des Prairies, la lutte s'est faite comme prévu entre conservateurs et néo-démocrates. Les conservateurs ont maintenant un total de 39 sièges, alors que le NPD en a 9 et le Parti libéral seulement un.

En Colombie-Britannique, les libéraux ont gagné un siège, avec M. John Turner qui représentait le comté de Vancouver-Quadra. Les conservateurs y ont gagné trois sièges et le Parti néo-démocrate en a perdu quatre.

Brian Mulroney, premier ministre du Canada

Martin Brian Mulroney est né à Baie-Comeau (Québec) le 20 mars 1939. Il détient un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques de l'université Saint-François-Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Écosse) et un baccalauréat en droit de l'université Laval à Québec.

Ses études en droit terminées, M. Mulroney entre au cabinet d'avocats Ogilvy et Renault de Montréal, où il demeure en tant qu'associé jusqu'en juillet 1976.

En 1973, il épouse Mila Pivnicki. Le couple a trois enfants : Caroline, 8 ans, Benedict, 6 ans, et Mark, 3 ans.

M. Mulroney participe activement aux affaires publiques et communautaires canadiennes. En mai 1974, il est nommé membre de la Commission royale d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'indus-

trie de la construction (Commission Cliche) et, en 1976, il est candidat au leadership du Parti progressiste-conservateur du Canada.

De 1976 à 1980, il occupe divers postes d'importance au sein de conseils d'administration de grands organismes, d'universités et d'associations professionnelles.

Il reçoit des doctorats honorifiques en droit des universités Saint-François-Xavier d'Antigonish et Memorial de Terre-Neuve.

Son premier livre, intitulé *Telle est ma position*, fut publié en 1983. Il s'agit d'un recueil d'essais et de discours. Il en rédige actuellement un second.

Le 11 juin 1983, M. Mulroney est élu chef du Parti progressiste-conservateur du Canada. Le 29 août 1983, il obtient un siège à la Chambre des communes en se faisant élire député de la circonscription de Central Nova (Nouvelle-Écosse). Cette année cependant, M. Mulroney se présente comme député de Baie-Comeau (Québec), sa ville natale. Le 17 septembre 1984, il devient officiellement le 18^e premier ministre du Canada.

Déclaration de M. Mulroney

Le nouveau premier ministre a déclaré avoir la conviction d'entreprendre, « avec une équipe d'hommes et de femmes remarquables, la nécessaire tâche d'un redressement national ».

Selon M. Mulroney, les conservateurs ont aussi pour mandat « d'insuffler au fédéralisme canadien l'esprit de fraternité et de créativité qui lui a donné naissance car, ce qui unit les citoyens, d'une région à une autre, d'une ethnie à une autre, d'une langue à une autre, est quelque chose de très fondamental qui est le lien sacré de l'intelligence, du cœur et de l'âme. Aussi, tous les Canadiens et toutes les Canadiennes doivent-ils conjuguer leurs efforts pour redonner un nouvel élan à ce pays ».



Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent, salue ses partisans peu après la confirmation de sa sixième victoire consécutive dans Oshawa (Ontario).

M. Mulroney a terminé son discours en mentionnant que « les objectifs canadiens portaient sur l'égalité, l'espoir d'une nouvelle prospérité et le sens de la civilité dans les relations ».

John Turner devient chef de l'opposition
John Turner a juré de rester à la tête du Parti libéral et de le rebâtir d'une mer à l'autre en prenant « le temps qu'il faudra ».

Tandis que le Parti libéral subissait aux urnes une cuisante défaite dans l'ensemble du pays, son chef John Turner récoltait un certain succès personnel en battant le conservateur Bill Clarke dans le comté de Vancouver-Quadra.

Quelques minutes après son élection
(suite à la page 8)

Les résultats par province

	Conservateurs	Libéraux	Néo-démocrates	Autres
Terre-Neuve	4	3	0	0
Nouvelle-Écosse	9	2	0	0
Île-du-Prince-Édouard	3	1	0	0
Nouveau-Brunswick	9	1	0	0
Québec	58	17	0	0
Ontario	67	14	13	1
Manitoba	9	1	4	0
Saskatchewan	9	0	5	0
Alberta	21	0	0	0
Colombie-Britannique	19	1	8	0
Yukon	1	0	0	0
Territoires-du-Nord-Ouest	2	0	0	0
Total	211	40	30	1

Politique d'immigration qui facilite la réunion des familles

M. John Roberts, alors ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a annoncé le 13 août l'adoption de modifications de la politique d'immigration du Canada qui faciliteront la réunion des familles. Ces modifications font suite à un examen de la Commission du programme spécial concernant les derniers membres de la famille se trouvant toujours à l'étranger.

Dorénavant, seront pris en considération, pour des raisons d'ordre humanitaire et des motifs de commisération, tous les cas de fils ou de filles non mariés qui ne peuvent être parrainés, mais qui, par ailleurs, répondent aux exigences statutaires en ce qui concerne l'état de santé et l'absence de casier judiciaire. Il suffit à ces personnes de convaincre un agent des visas qu'elles sont seules à l'étranger et qu'elles ont des parents demeurant au Canada ou dont la demande de visa d'immigrant est à l'étude.

« Ces modifications de la politique du Canada concernant l'admission atténueront la privation qu'éprouvaient les parents se trouvant dans cette situation ainsi que l'isolement ressenti par les enfants laissés seuls dans leur pays d'origine », a déclaré M. Roberts.

Auparavant, les enfants âgés de plus de 21 ans n'obtenaient un visa d'immigrant que s'ils n'avaient pas de frère, de sœur ni d'autres parents tels que des oncles, des tantes ou des grands-parents dans leur pays d'origine et s'ils pouvaient bien prouver qu'ils continueraient de dépendre financièrement ou affectivement de leurs parents au Canada. Dans le cadre de la nouvelle politique, on a également supprimé l'exigence selon laquelle les enfants concernés ne devaient pas avoir de frère, de sœur ni d'autres proches parents demeurant en permanence dans un autre pays.

« L'importance de la cellule familiale ne doit pas être sous-estimée, a ajouté M. Roberts. En précisant et en élargissant l'élément du Programme d'immigration concernant les derniers membres de la famille se trouvant toujours à l'étranger, je veille à ce que les proches parents aient toutes les possibilités de vivre ensemble dans le pays de leur choix. »

Le cas des autres derniers membres célibataires de la famille se trouvant toujours à l'étranger, tels que les oncles et tantes âgés, pourra encore être pris en considération, mais ces personnes seront tenues, comme par le passé, de prouver qu'elles ont des liens permanents de dépendance financière et affective vis-à-vis de leur parents au Canada.

Ligne de crédit renouvelée avec le Cameroun

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) vient de renouveler la ligne de crédit, initialement signée en mai 1982, avec la République du Cameroun.

Cette ligne de crédit dont le montant s'élève à 100 millions de dollars contribuera à améliorer la position concurrentielle des exportateurs canadiens au Cameroun, en fournissant aux acheteurs camerounais un mécanisme de crédit simple et facile d'accès par l'entremise du ministère d'État au Plan et à l'Aménagement du territoire.

Les affectations aux termes de la ligne de crédit ont permis d'appuyer jusqu'à présent la vente de deux avions par de Havilland Aviation du Canada Ltée, de Downsview (Ontario), la remise en état d'une locomotive par Bombardier, de Montréal, et la construction de cinq viaducs par Janin Construction (1983) Ltée, également de Montréal.

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Le troc dans l'industrie de l'aluminium

Le troc d'aluminium, c'est-à-dire l'échange de métal entre producteurs, se pratique couramment et ce, à l'échelle mondiale. Pour une compagnie comme Alcan, il s'agit là d'une façon d'économiser sur les frais de transport, mais aussi de contrôler ses coûts, notamment au niveau des stocks.

Selon M. Stuart McEvoy, vice-président à la commercialisation de la compagnie Alcan, le troc de métal s'effectue pour trois raisons principales. D'abord, il y a le côté logistique. Un producteur de l'Est du Canada peut avoir une commande destinée à un client en Californie, tandis qu'un autre producteur, établi dans l'Ouest américain, doit de son côté livrer de l'aluminium à une firme de Toronto. Il devient alors avantageux de faire un échange et les producteurs économisent jusqu'à 2 ou 3 cents US sur le transport de chaque lingot d'aluminium livré.

Ensuite, les fabricants d'aluminium peuvent aussi échanger des produits. Ainsi, un producteur qui possède des stocks importants d'aluminium spécial utilisé dans la fabrication de câbles, mais qui manque de lingots réguliers peut donc faire un échange avec un concurrent et lui vendre l'aluminium

pour câbles, en échange de lingots réguliers.

Le facteur temps joue également un rôle très important. En cas de surplus au cours d'un mois donné, la compagnie ne fermera pas une partie de ses usines pour autant. Si par contre, le mois suivant, les commandes prévues sont très importantes et qu'elle prévoit manquer de lingots, il est donc très avantageux pour Alcan d'écouler du métal chez un concurrent lorsque la compagnie en possède en abondance, quitte à se faire dépanner en cas de pénurie.

Le troc permet donc une meilleure gestion des stocks et le maintien d'un meilleur équilibre de la production. On y a recours lorsqu'il y a déséquilibre entre les demandes de la clientèle et les disponibilités en métal. Pratiqué à l'échelle mondiale, chez les 38 producteurs des 14 millions de tonnes d'aluminium en circulation, le troc permet une optimisation du marché de ce métal, souligne Jocelyn Gagné, directeur de l'approvisionnement en métal chez Alcan. Selon lui, en renforçant l'efficacité de l'industrie, le troc permet aussi à l'aluminium d'être plus concurrentiel que les autres métaux.

Alcan troque environ 150 000 tonnes de métal par an, un peu moins de 10 % de sa production. La compagnie a des accords de troc à long terme notamment en Europe avec des firmes norvégiennes et allemandes, évitant ainsi les droits de douane de la CEE. Le troc porte presque uniquement sur de l'aluminium de première fusion et non sur des produits plus exclusifs à chaque producteur comme les billettes d'extrusion.

Le troc se pratique habituellement par l'intermédiaire de négociants en métal et se fait rarement directement entre les producteurs. Les plus grands centres de troc sont New York, Londres et Tokyo, ces deux premières villes possédant d'importantes bourses de métaux. Il s'agit toujours de ventes en bonne et due forme où l'argent change de mains. Il est alors comptabilisé par l'entreprise et le troc ne sert pas à éviter l'impôt.

M. McEvoy souligne qu'en utilisant le troc un producteur veut éviter les échanges en chaîne où une succession d'intermédiaires participe à une transaction.

Le troc ne se pratique pas seulement dans l'industrie de l'aluminium. On y a recours dans le commerce de matières premières comme le cuivre, l'or, le minerai de fer, ainsi que le pétrole. Depuis la fermeture de trois raffineries dans l'est de Montréal, les compagnies pétrolières ont conclu des accords de façonnage où l'on s'échange des produits raffinés, au Québec et en Ontario. L'industrie de l'acier connaît aussi le troc. Il s'agit alors de produits semi-finis et l'échange s'effectue principalement entre compagnies canadiennes.

Angioplastie par laser et fibre optique

Les progrès scientifiques dans le domaine de la cardiologie, depuis quelques années, sont de plus en plus étonnants et les résultats des recherches dépassent souvent les espoirs.

C'est le cas notamment à l'Institut de cardiologie de Montréal où, depuis quatre ans, on a procédé avec succès à plus de 700 angioplasties coronariennes. Il s'agit d'une technique qui permet de dilater une artère au moyen d'un petit ballon afin de régulariser le flux sanguin.

Selon les explications du Dr Martial Bourassa, directeur du Centre de recherche de l'institut, le rétrécissement d'une artère entraîne le ralentissement de la circulation sanguine. La présence d'un caillot de sang rend cette circulation encore plus difficile. Dans certains cas, le problème pourra provoquer un infarctus si le muscle cardiaque manque de sang, une angine de poitrine (vives douleurs à la cage thoracique à la suite d'un effort) ou, plus simplement, une mort subite.

Pour restaurer l'artère coronarienne, dont le rôle est d'alimenter le muscle cardiaque, on introduit un cathéter jusqu'à l'endroit

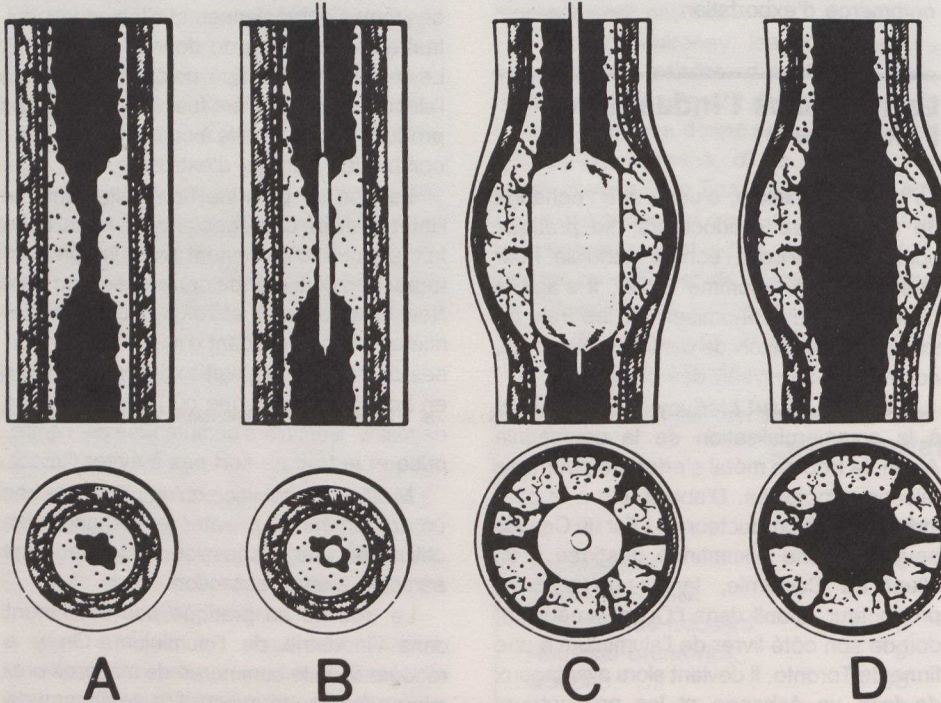
qui doit être opéré. Une mince tige de métal pénètre alors dans l'artère, dont le diamètre varie de 2 à 4 mm, et se rend à l'endroit où le caillot obstrue la circulation. À l'extrémité de cette tige se trouve un petit ballon de dimension presque microscopique que l'on gonfle pour agrandir l'artère. Contrairement à ce qu'on croyait avant le début de ce type d'intervention, le gonflement provoqué subsistera à cause de la cicatrisation, permettant ainsi à l'artère de faire normalement son travail.

Avantage de la technique

Jusqu'à maintenant, plus de 500 patients ont profité de l'angioplastie coronarienne qui évite ou retarde la chirurgie coronarienne.

Cette technique, par ailleurs, ne requiert que quatre jours d'hospitalisation et sept jours de convalescence alors qu'une opération exige douze jours d'hospitalisation et de 90 à 120 jours de convalescence; ceci représente donc une économie appréciable.

Selon le médecin, l'utilisation de cette technique ne peut cependant s'appliquer si un caillot obstrue complètement l'artère.



(a) — Une coupe longitudinale (rangée du haut), et une coupe transversale (rangée du bas) d'un segment artériel avec d'importantes plaques athéromateuses amenant un rétrécissement localisé. (b) — Mise en place d'un cathéter-ballon de Grüntzig dans le segment rétréci (ballon non gonflé). (c) — Le gonflement du ballon refoule les plaques athéromateuses, amenant une fissuration de la plaque, un étirement de la média et de l'adventice résultant en une augmentation du calibre externe de l'artère. (d) — Après retrait du cathéter-ballon, la lumière artérielle reste élargie aux dépens des couches artérielles étirées; les plaques athéromateuses sont fendillées et fragmentées mais leur épaisseur reste inchangée.

Par contre, des progrès récents laissent croire qu'on pourra venir à bout de ces caillots par le laser. M. Bourassa explique que cette technique a été expérimentée avec succès sur des animaux mais pas encore chez l'humain. Elle consiste à pulvériser une partie du caillot grâce à un rayon laser, ce qui permet ensuite d'utiliser la technique du cathéter. L'Institut de cardiologie travaille actuellement dans ce champ d'expérimentation.

Le Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal espère recueillir d'ici quelque temps un million de dollars pour permettre à l'équipe de l'institut de poursuivre son œuvre.

Ces chercheurs travaillent entre autres à améliorer le diagnostic en recourant à des techniques non traumatisantes et à utiliser de nouveaux médicaments susceptibles de diminuer les complications suivant un infarctus du myocarde. D'autres essaient de mettre au point une pompe qui pourrait suppléer aux fonctions du cœur pendant une période aiguë de récupération.

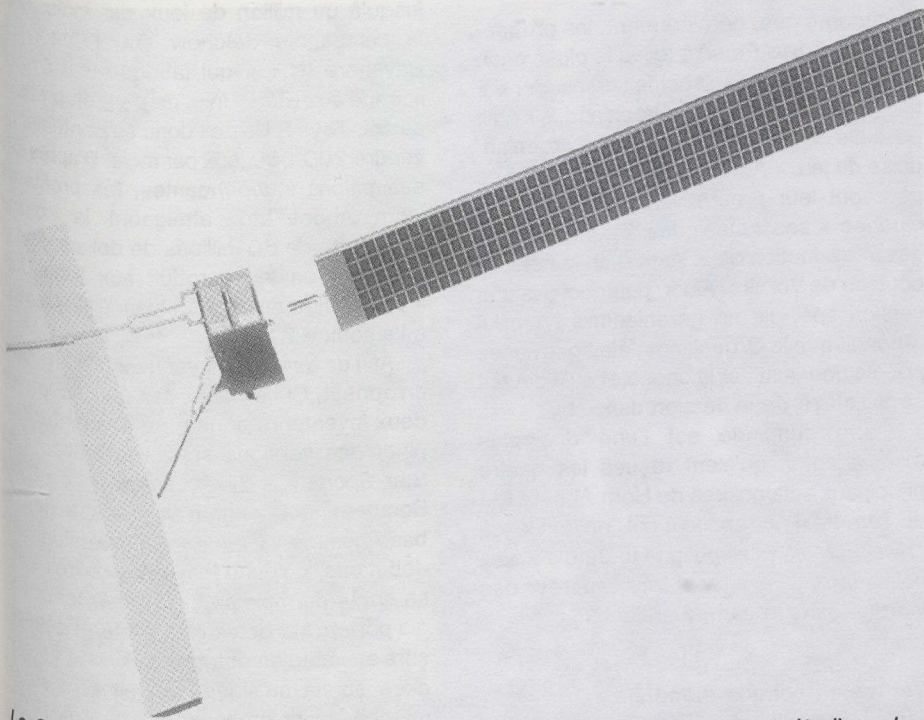
Malgré l'importance des progrès réalisés en cardiologie au cours des dernières décennies, 50 % des gens meurent de maladies cardio-vasculaires, 20 % de cancer, 10 % des suites d'un accident et les autres 20 % de toutes les autres maladies réunies. Ce qu'il faut toutefois signaler, et qui est encourageant, c'est que le nombre de décès par maladie coronarienne a diminué d'environ 25 % en quinze ans.

Un nouvel appareil pour le traitement du diabète

Des chercheurs du Département d'endocrinologie de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal ont mis au point un nouvel appareil permettant d'injecter l'insuline sans aiguille. Cet injecteur se présente sous une forme compacte, semblable à un stylo-bille. Une simple pression permet de pulvériser les gouttelettes d'insuline sous l'épiderme, allégeant ainsi la tâche des diabétiques qui doivent se piquer plusieurs fois par jour et qui ont la phobie des seringues.

« Des tests effectués sur des patients montréalais se sont révélés prometteurs », affirme le Dr Jean-Pierre Hallé, un des concepteurs de l'injecteur à jet. Le taux de sucre dans le sang des patients est resté plus bas avec l'injecteur qu'avec la seringue conventionnelle et ce, durant presque toute la journée. « Ces résultats semblent indiquer que l'insuline est absorbée plus rapidement et peut-être de façon plus complète avec l'injecteur », croit le Dr Hallé.

Radarsat : un satellite à micro-ondes



Le Canada mise sur le Radarsat pour à la fois faciliter la navigation des pétroliers dans les glaces du Grand Nord et rentabiliser son programme spatial à partir de 1990. Ce satellite-radar pourra prendre des photos de la surface du globe aussi bien la nuit et par temps nuageux que par beau temps.

Depuis le début des années 1970, le Canada utilise les données recueillies par les satellites de télédétection américains à des fins diverses, notamment l'inventaire des cultures, la gestion de la faune et des forêts, les études sur l'utilisation des terres, l'établissement de cartes marines, la reconnaissance des glaces et l'exploration minière et pétrolière.

Le Canada s'est jusqu'à maintenant concentré sur le secteur terrestre des systèmes à satellites de télédétection. Toutefois, étant donné l'importance vitale des données ainsi recueillies pour une gestion efficace des ressources, surtout en ce qui concerne la navigation sur les mers du nord parsemées de glaces, le Canada songe à mettre au point son propre satellite pour servir ses intérêts particuliers.

Si le lancement d'un Radarsat est approuvé d'ici à la fin des années 80 ou au début des années 90, on pourra améliorer les systèmes à satellites de télédétection actuels en utilisant un télédécteur spécial qui pourrait fonctionner le jour et la nuit, indépendamment des conditions atmosphériques, et qui pourrait produire des images très précises, comparables à des cartes, de la Terre et des océans. L'information obtenue de cette façon faciliterait non seulement la navigation dans l'Arctique, mais aussi l'exploration

des sources d'énergie, l'agriculture, les pêches et la navigation dans les eaux parsemées de glaces.

Le Radarsat est un nouveau type de satellite commercial qui, comme son nom l'indique, est un radar spatial qui fonctionnera aux micro-ondes. Il n'en est, à l'heure actuelle, qu'à l'étape de la conception et de la mise au point. La première phase du projet, qui comporte les études techniques et l'analyse des besoins des utilisateurs, est déjà terminée. Le gouvernement fédéral a approuvé, récemment, une seconde phase qui comprendra l'évaluation des coûts précis de l'entreprise, la mise au point du transmetteur radar et la signature d'ententes sur le partage des coûts avec les pays associés : le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Le directeur du projet Radarsat, M. Ed Shaw, a indiqué que le projet coûterait entre 400 et 500 millions de dollars et qu'après la deuxième phase du projet, qui commence ce mois-ci pour se terminer à l'automne 1985, le Cabinet fédéral et le Congrès américain seraient appelés à approuver le projet.

Les États-Unis devraient fournir gratuitement le lancement (en navette) et les Anglais doivent fabriquer une plate-forme remplie d'instruments électroniques.

Ce projet relève du ministère fédéral

de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui l'administre par l'entremise du Centre canadien de télédétection. Parmi les concepteurs commerciaux, on retrouve la Spar Aérospatiale, de Montréal, et Marconi Canada, d'Ottawa.

Le but principal du Radarsat sera de faciliter la navigation dans les glaces aux navires et plates-formes de forage des compagnies de gaz ou de pétrole, comme la Dome Petroleum, qui exploitent les richesses naturelles du Grand Nord. À l'heure actuelle, les pétroliers doivent se servir d'un avion pour se frayer un chemin.

Le Radarsat aura ceci de particulier que ses micro-ondes pénétreront sans problème les nuages et l'obscurité. Il pourra donc être utilisé continuellement. Les renseignements tirés des photos qu'il transmettra sur terre serviront à la gestion de l'agriculture et des forêts. On compte vendre de l'information sur les récoltes et sur l'état des forêts à d'autres pays, y compris ceux du Tiers monde, car le trajet du satellite couvrira toute la terre.

Le satellite sera conçu de façon à être récupérable. Muni d'un dispositif spécial qui permettrait au bras télémanipulateur de la navette de le saisir en vol, le satellite pourrait être récupéré.

Programme de télécommunications mobiles par satellite

Le ministère des Communications et Télésat Canada ont signé un protocole d'entente visant à favoriser la collaboration à la mise au point du MSAT, un système national qui devrait offrir vers la fin des années 80 des services commerciaux de télécommunications mobiles par satellite.

Les buts visés par les deux parties sont d'établir de meilleurs services de télécommunications mobiles pour un vaste éventail d'utilisateurs habitant les régions rurales et isolées du Canada et de procurer d'importants avantages à l'industrie.

Par cette entente, le concept de service mobile par satellite passe de l'État à la scène commerciale.

Comme le système commercial MSAT devait initialement être un système de démonstration dont l'État aurait été propriétaire et exploitant, sa mise en place nécessitera une phase de transition, prévue entre la fin d'octobre 1984 et le début de décembre 1985, afin de permettre le passage du système d'État au système commercial.

L'intérêt des Canadiens pour les services mobiles par satellite est considérable, la demande étant évaluée à 100 000 unités mobiles ou plus d'ici l'an 2000.

Le pigeonneau, mets de luxe

Deux spécialistes en aviculture de l'université de la Colombie-Britannique, MM. Cheng et Sim, s'emploient à créer une race de pigeons qui pourrait être élevée industriellement. Ils espèrent réussir à répondre à la demande croissante des consommateurs qui, de plus en plus, mettent le pigeonneau sur leur table.

Le pigeonneau est très différent du pigeon commun qui hante les rues et les places des grandes villes. Il est engraisé artificiellement et se comporte plus docilement que son cousin laissé en liberté. Sa chair est foncée et il pèse en moyenne 400 grammes. Sa viande, très tendre, a meilleur goût que celle du poulet.

Le Canada ne peut produire actuellement assez de pigeonneaux et il doit importer la plus grande partie de ceux qu'on consomme. Le prix du pigeonneau varie de 11 \$ à 13 \$ le kilo, ce qui explique qu'il soit considéré comme un mets de luxe. Selon M. Cheng, la demande pour le pigeonneau est susceptible d'augmenter rapidement.

Reproduction des pigeons

Ce projet de recherche a pour objectif de permettre aux savants de découvrir un moyen de modifier les habitudes de reproduction des pigeons.

M. Cheng rappelle qu'un couple de pigeons ne peut avoir qu'environ quinze rejets par année. La femelle ne pond que deux œufs et, après une période d'incubation de onze jours, le couple s'occupe de sa progéniture durant une période variant de trois à quatre semaines, après quoi, les petits peuvent être retirés de leur garde, engraisés et mis en marché.

MM. Cheng et Sim tentent de conditionner les couples à s'occuper de quatre pigeonneaux plutôt que de deux seulement. Si un couple accepte ainsi d'« adopter » deux autres bébés, il libérera un autre couple qui pourra recommencer immédiatement à pondre.

Il reste aux chercheurs à surmonter plusieurs obstacles. Ils ont sélectionné 200 couples de pigeons qui ont atteint l'âge de la maturité. L'objectif est de choisir les femelles qui semblent prêtes à « satisfaire », sur demande, le premier pigeon qui se présente. On pourrait peut-être ainsi créer une lignée plus portée à « fabriquer » des pigeonneaux qu'à les « dorloter ».

Les chercheurs étudient également les effets du lait naturel sur les petits pigeons. Durant leurs trois premiers jours d'existence, les pigeonneaux sont nourris avec du lait hautement protéiné. Ainsi, ils doublent de poids la première journée.

Course sur le marché mondial

On raconte que, dernièrement, les propriétaires de *Trivial Pursuit*, le jeu le plus vendu à l'heure actuelle, se sont fait demander par un habitant de Thulé, au Groenland, s'il était possible de fabriquer une version groenlandaise du jeu. « Après tout, disait-il, d'autres pays ont leur propre version ». Même le Québec a ses « Quelques arpents de pièges », traduction qui s'inspire de la célèbre boutade de Voltaire. Alors, pourquoi pas une version spéciale en groenlandais ? On lui répondit que le Groenland n'était pas assez peuplé pour justifier la chose et qu'il devrait se satisfaire de la version danoise.

Cette demande est l'une des plus extravagantes qu'aient reçues les quatre principaux actionnaires de Horn Abbot Ltd., de Toronto, l'entreprise à qui l'on doit le jeu *Trivial Pursuit*. Elle souligne toutefois à quel point le jeu est populaire auprès des mordus dans le monde entier.

Ventes à l'échelle mondiale

Chris Haney, l'un des inventeurs canadiens du jeu, prévoit pour cette année des ventes au détail d'un milliard de dollars américains un peu partout dans le monde, soit 30 millions de jeux, dont 20 millions aux États-Unis seulement. Jusqu'à présent, cette année, 700 000 jeux fabriqués sous licence par Chieftain Products Inc., de Toronto, ont été vendus au Canada.

M. Haney, encore tout étonné du succès que connaît son jeu, ajoute que Toys R Us Inc., de Rochelle Park, au New Jersey, l'une



Scott Abbot, un des inventeurs de *Trivial Pursuit*.

des plus importantes chaînes de distribution de jouets aux États-Unis, veut commander jusqu'à un million de jeux par mois. Mais la compagnie Selchow and Righter, de Bayshore (N.Y.), qui fabrique le jeu sous licence aux États-Unis, ne peut en produire autant. Toys R Us doit donc se contenter de vendre 200 000 jeux par mois. D'après des estimations indépendantes, les profits de Horn Abbot Ltd. atteignent la somme rondelette de 60 millions de dollars. Pas si mal pour un jeu introduit aux États-Unis il y a à peine deux ans et lancé au Canada à l'automne 81.

Afin de tenir les amateurs continuellement en appétit, Chris Haney et Scott Abbot, les deux inventeurs du jeu, ne cessent d'imaginer des versions spéciales telles : « All Star Sports », « Silver Screen » et « Baby Boomer », qui viennent se greffer au jeu de base nommé « Genus ». Une version pour débutants, « Young Players », devrait sortir au début du mois prochain et « Genus II », qui portera sur des sujets d'intérêt général, sera en vente en octobre. « RPM », version axée sur la musique, devrait être sur le marché l'hiver prochain.

Étant donné toutes les imitations qui inondent le marché, les propriétaires de *Trivial Pursuit* ont décidé de se lancer dans une campagne massive de commercialisation. En Grande-Bretagne seulement, ils comptent dépenser un million de dollars en publicité. D'ici la fin de l'année, il y aura une série télévisée « *Trivial Pursuit* », réalisée par un producteur indépendant de Los Angeles.

Version spéciale pour Playboy

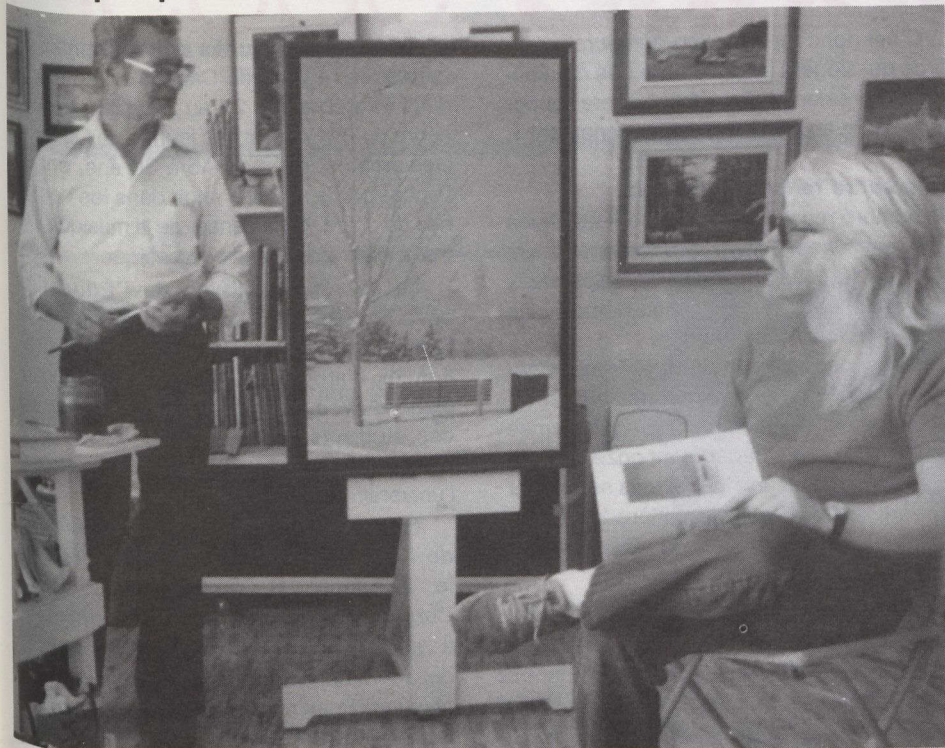
En ce moment, les représentants de Horn Abbot Ltd. poursuivent des pourparlers préliminaires avec les Entreprises Playboy Inc., de Chicago, au sujet d'une version spéciale de *Trivial Pursuit*. Il s'agira d'une sorte de pot-pourri des diverses versions du jeu.

Les négociations vont bon train également avec les Productions Walt Disney, de Burbank (Californie), au sujet d'un jeu à vocation familiale, et avec la Brasserie Stroh, concernant une version à saveur de houblon.

On retrouvera aussi le nom *Trivial Pursuit* sur des casse-tête et des tee-shirts. « Nous ne voulions pas ce genre de publicité auparavant, déclare M. Haney, parce que nous pensions que ce n'était pas nécessaire. Mais à présent, nous sentons qu'il va y avoir un grand remue-ménage dans l'industrie des jeux. Au Canada seulement, vingt concurrents ont déjà abandonné la course et leur nombre est encore plus élevé aux États-Unis. »

Trivial Pursuit sera bientôt en vente en Allemagne de l'Ouest et on projette de le lancer en Inde et en Chine.

L'art, quelquefois une histoire de famille



Le père et le fils, à côté de la sérigraphie intitulée *Banc de parc*, ont vu leur existence artistique changer, en 1975, lorsqu'ils commencèrent à adapter certaines œuvres à la sérigraphie.

Il y a entre le sérigraphe-peintre, Benoît Pronovost, et son fils, le sérigraphe-photographe, Robert Pronovost, une complicité qui dépasse celle qui existe entre un père et un fils. La camaraderie qui les unit présente la particularité d'être extrêmement productive depuis plus d'une douzaine d'années. La dernière preuve de cette union à la fois amicale et artistique s'est manifestée sous la forme d'une exposition conjointe qui a eu lieu récemment à Hull (Québec).

Benoît et Robert Pronovost ont un nouveau studio qu'ils ont acquis en 1981. Il s'agit d'un atelier que les deux hommes ont mis un an à concevoir, reconstruire et rénover avec l'aide de quelques amis.

Ils n'avaient que l'embarras du choix quant à savoir quelles œuvres ils présenteraient au public. Bien sûr, la sérigraphie *Banc de parc*, qui a exigé six mois de travail, serait exposée parmi d'autres sérigraphies du père et du fils. Pronovost père est sérigraphe depuis 35 ans et son fils, depuis environ un tiers de cette période. Si ce dernier a profité de l'expérience du premier, il n'en a pas moins développé son propre style. Aussi, Robert Pronovost s'exprime-t-il également par la photographie : ses portraits vont plus loin que l'image présentée et certaines scènes dépassent les limites du cadre. Son père a poussé sa recherche en sérigraphie en abordant la peinture vers 1977.

C'est donc un mariage de peintures,

sérigraphies et photographies que les deux artistes ont choisi de présenter au public.

La sérigraphie est un procédé d'impression qui nécessite l'utilisation d'un écran de soie et d'une raclette.

Robert Pronovost préfère, quant à lui, appeler la raclette, le « squeegee » (prononcer « squigi ») à cause du son produit lorsque l'instrument glisse sur l'écran de soie. C'est en fait une onomatopée.

Benoît Pronovost explique que, depuis longtemps, lui et son fils ne travaillent plus avec des écrans de soie véritable. Ils préfèrent des fibres comme le nylon à cause du meilleur rendement qu'il procure.

Selon lui, autrefois, il pouvait y avoir une différence de 7,5 mm de chaque côté de l'écran parce que la soie s'était étirée avec le temps. Il s'ensuivait une perte de temps considérable lorsqu'il fallait recommencer tout le travail de base.

Dans le cas de la sérigraphie, le temps est un élément très précieux. Les Pronovost ne refusent guère de l'investir pour une œuvre dans laquelle ils ont foi.

La sérigraphie intitulée *Banc de parc*, n'en est qu'un exemple très flagrant. Une autre sérigraphie, celle d'une peinture d'Henri Masson, *Les enfants de cœur*, est une œuvre qui a nécessité des semaines de labeur et d'ingéniosité à cause des 45 couleurs différentes. De plus, les deux artistes ont dû rencontrer l'artiste-

peintre à trois reprises pour s'assurer que celui-ci était satisfait.

Chacune des 45 couleurs a nécessité un stencil à part. Si l'on tire à 135 exemplaires, cela signifie 45 impressions de couleurs différentes multipliées par le nombre d'exemplaires voulus. Ceci ne tient pas compte de la reconstitution — ce n'est pas de la copie que l'on fait — de l'image et des teintes afin qu'elles s'apparentent le plus à l'original.

Benoît et Robert Pronovost

Benoît Pronovost naquit à Trois-Rivières (Québec), il y a moins de 60 ans. Tisserand de métier, on le retrouve à Drummondville où naît Robert. En 1955, la famille Pronovost s'installe à Eastview (Ontario), aujourd'hui Vanier. Déjà à cette époque, Benoît s'intéressait à la sérigraphie.

Lorsqu'il eut 22 ans, Robert décida d'aller exercer son art avec son père.

Il fallut trois ans environ avant que père et fils trouvent un *modus vivendi*. Benoît voulait enseigner sa méthode à son fils et lui épargner du temps. Robert désirait trouver son style par ses erreurs. Petit à petit, le père et le fils trouvèrent un compromis qui leur a permis de travailler en étroite collaboration et, surtout, en toute amitié.

Prix français d'architecture : un Canadien reçoit la médaille d'or



Arthur Erickson

L'Académie d'architecture de Paris a décerné sa grande médaille d'or 1984 à l'architecte canadien, Arthur Erickson, qui travaille actuellement à la réalisation de grands projets urbains à Toronto, Seattle (États-Unis) et Osaka (Japon).

En remettant sa médaille d'or à M. Erickson, l'Académie d'architecture souhaite faire connaître en France une œuvre importante « marquée par l'intégration à la nature environnante et la mise en valeur rigoureuse des matériaux ».

Originaire de Vancouver, M. Erickson a déjà construit de nombreux bâtiments au Canada ainsi qu'au Moyen-Orient.

Parmi ses principales réalisations, figurent l'université Simon Fraser de Vancouver, la résidence du Premier ministre canadien, à Ottawa, l'aménagement du centre de Vancouver et le pavillon canadien à l'exposition d'Osaka. M. Erickson avait aussi participé au concours visant la création du Centre culturel Beaubourg à Paris.

Le Parti conservateur remporte une victoire... (suite de la page 2)

dans Vancouver-Quadra, le chef libéral s'est adressé à quelque 500 partisans réunis dans un hôtel de Vancouver pour les remercier de leur appui. Il s'est également engagé à collaborer avec le premier ministre élu, Brian Mulroney, pour que la transition de gouvernement soit rapide et dépourvue de complications.

M. Turner est premier ministre depuis 67 jours et il le demeurera encore jusqu'à ce que Brian Mulroney prenne la relève. Néanmoins, son règne sera à peine plus long que celui du conservateur, Charles Tupper, qui fut premier ministre pendant 69 jours en 1896.

Le Parti néo-démocrate consolide ses positions

Le chef de ce parti, Ed Broadbent, a réussi ce que plusieurs avaient cru impossible, en conservant une représentation presque équivalente à ce qu'elle était lors de la dissolution du parlement.

Sa campagne strictement concentrée sur l'Ontario et les provinces de l'Ouest a rapporté plus que ce qu'avaient prévu les observateurs.

Personne n'avait effectivement imaginé que le Nouveau parti démocratique (NPD) pouvait plus que doubler ses acquis en Ontario. En plus de conserver ses six sièges actuels, il en ajoute sept.

M. Broadbent est chef du NPD depuis juillet 1975 alors qu'il avait été élu pour succéder à M. David Lewis.

C'est donc un Parti néo-démocrate renforcé qui siègera à la Chambre des communes et qui selon M. Broadbent « sera l'opposition réelle au sein du prochain parlement ».

Un nombre record de femmes

Un nombre record de femmes ont été élues aux Communes, battant le record précédent établi en 1974, alors que dix libérales, deux conservatrices et deux néo-démocrates avaient remporté des sièges.

Les conservatrices ont établi un précédent en réalisant une percée dans la forteresse libérale du Québec. Quatorze femmes ont été élues au Québec dont onze du Parti progressiste conservateur et trois seulement du Parti libéral. C'est la première fois qu'un nombre aussi important de Québécoises se retrouvent à Ottawa.

En Ontario, les cinq candidates conservatrices ont remporté la victoire.

Bobbie Sparrow, la seule candidate conservatrice à se présenter en Alberta, représentera la circonscription de Calgary-South aux Communes.

Quelques libérales en vue ont réussi à se faire élire telle l'ex-présidente du Conseil du statut de la femme, Lucie Pépin.

Parmi les 65 candidates que présentait le Parti néo-démocrate, seule Lynn McDonald dans la circonscription torontoise de Broadview-Greenwood a été choisie.

Ce sont donc 22 femmes qui ont été élues et se retrouveront à la Chambre des communes.

Nouvelles brèves

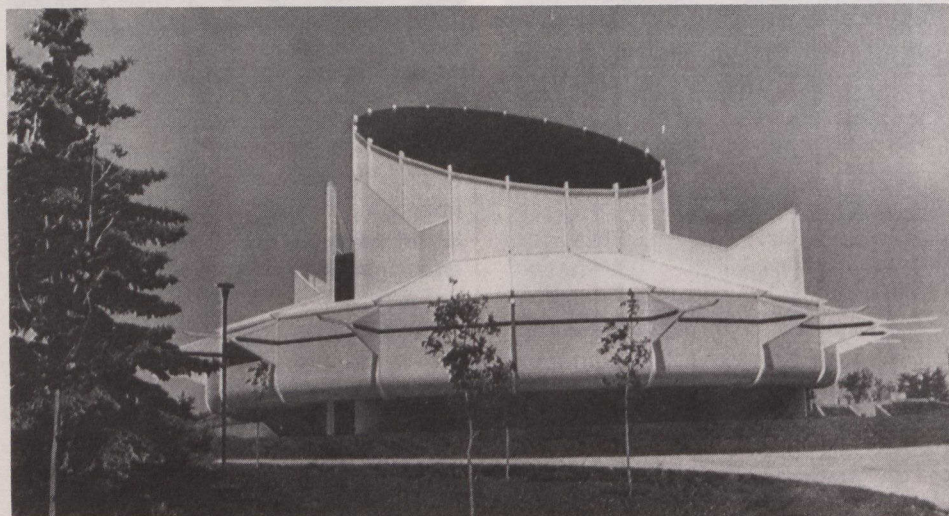
Quelque 400 jeunes artistes venant de toutes les régions du Canada se sont produits à Québec, du 27 au 29 juillet, dans le cadre du 2^e Festival des jeunes du Québec. Ces artistes, âgés de 15 à 30 ans, ont eu l'occasion de se faire valoir dans les domaines du chant, de la danse, de la musique instrumentale populaire et classique.

Le secrétariat libyen de l'Éducation enverra bientôt 25 nouveaux étudiants au Canada pour y suivre des cours de construction et d'arpentage. Pour se familiariser d'abord avec la langue anglaise, treize de ces étudiants iront au collège Confédération, neuf au collège du Sault, et trois à l'université de l'Alberta.

Northern Telecom Inc., filiale américaine de Northern Telecom Limitée, a annoncé le 27 août que l'entreprise STARNET Corporation, de San Diego (Californie), lui a adjugé un contrat de 11,7 millions de dollars américains pour la fourniture de cinq systèmes numériques de commutation DMS-250. Conçu par Northern Telecom pour les réseaux intermédiaires comme celui de STARNET, le DMS-250 est un autocommutateur de transit similaire aux autocommutateurs publics de sa série DMS-100. Le DMS-250 peut desservir jusqu'à 30 000 lignes.

La production de framboises prend un essor remarquable au Nouveau-Brunswick, comme en témoigne la framboisière de Jean Albert Cormier à Aboujagane, au sud-ouest de Moncton, où l'affluence atteint certains jours quelque 400 clients. Les Cormier utilisent deux variétés de framboisier sans épines qui ont été mises au point à la Station fédérale de recherches de Kentville (Nouvelle-Écosse). Ils ont déjà obtenu des rendements de 8,64 t/ha avec ces deux variétés et comptent atteindre les 10 t cette année.

Musée des sciences de l'espace à Edmonton



Un nouveau musée des sciences de l'espace, situé dans un parc de l'ouest de la ville d'Edmonton (Alberta), a ouvert récemment ses portes. Construit au coût de 15,6 millions de dollars, ce musée comprend entre autres un planétarium et un modèle du bras spatial canadien utilisé à bord de la navette américaine.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304